

Revue de presse

15 décembre 2021



Conseil municipal: des débats au-delà de l'ordre du jour

Pour cette dernière séance du conseil municipal de l'année, les élus saint-mitréens n'avaient pas de grands dossiers ou projets à valider. La plupart des 13 dossiers ont été votés à l'unanimité, et permettront par exemple au centre communal d'action sociale de bénéficier d'une avance sur subvention de 300 000€, ou au club de football de toucher une avance de 10 000€, comme cela se fait tous les ans.



Denis Barroero (au premier plan, de dos) et Vincent Goyet (au fond) ont échangé à plusieurs reprises lors de cette séance. / E.G.

"Le pass sanitaire est exigé pour toutes nos manifestations".

L'ensemble des tarifs municipaux ont été par ailleurs regroupés sous forme de tableau, le quart des investissements a été voté, le tout sans coup férier.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas eu de débats, et cela dès l'approbation des décisions du maire, en préambule à l'ordre du jour. Pour l'opposition, en l'absence de Béatrice Aliphath, excusée, c'est Denis Barroero qui a pris la parole à plusieurs reprises, demandant notamment des précisions sur le récent marché de Noël, "qui n'aurait rien coûté à la commune" (La Provence du 3 décembre). "Les chalets comme les

manèges étaient pris en charge par le prestataire, a précisé Vincent Goyet, maire. Le même week-end, Istres ou Lançon avaient eu recours à la même formule. Le seul coût pour la commune aura été représenté par l'électricité, et les agents de sécurité, engagés pour notamment vérifier les pass sanitaires. C'était donc une manifestation à un coût très faible."

À la faveur d'une délibération ayant trait aux conventions de gestion passées avec le conseil de territoire de la Métropole, l'opposant a de nouveau pris la parole pour demander au maire s'il avait réfléchi "aux re-

tombées pour Saint-Mitre de la disparition des conseils de territoire", au 1^{er} juillet prochain. "Évidemment, un groupe de travail y réfléchit d'ores et déjà. Mais en attendant que la Loi soit votée dans son ensemble, il est difficile à l'heure actuelle d'aller plus loin, notamment dans le cadre des compétences qui pourraient être rétrocédées aux communes."

Deux questions plus tard, à la faveur de l'adoption d'une convention "fixant la participation de la commune aux frais exceptionnels de portage de repas à domicile liés à l'épidémie de Covid-19", Denis Barroero a

indiqué, un tableau fourni par Jean-Claude Methel en main, que Saint-Mitre était "la ville du département la plus touchée par l'épidémie. Et je regrette votre inertie face aux personnes qui refusent d'être vaccinées." "Arrêtez de vous limiter à ce que vous lisez sur Facebook, lui a répondu Vincent Goyet. Pour les plus de 65 ans, Saint-Mitre est parmi les communes les plus exemplaires. Pour les moins de 65 ans, on prend les mesures qui s'imposent. Toutes nos manifestations font l'objet d'un protocole validé par la préfecture, et c'est pour cela que nous demandons le pass. Les écoles? Elles sont touchées, à Saint-Mitre comme dans le reste du territoire. Et si le gouvernement prend des mesures, c'est bien évidemment par rapport au contexte national, pas simplement pour Saint-Mitre! Arrêtez de tout regarder par le petit bout de la lorgnette..."

Après quelques escarmouches supplémentaires, qui permettaient au maire de souligner que "la discussion et les débats sont libres dans cette enceinte", les élus se sont quittés sur un "bonnes fêtes" de rigueur. La magie de Noël fera-t-elle son office pour apaiser leurs relations? Entre deux camps aux ressentiments persistants, on n'oserait le parier.

Eric GOUBERT

L'union qui se fissure...

Contrecoup de l'affaire Semivim, les tensions montent d'un cran. Les 6 élus du groupe écologiste social et citoyen (LFI et EELV) annoncent "suspendre toutes leurs activités au sein de la majorité"

L'acalmie et "le grand soulagement" évoqué par le maire Gaby Charroux, à la sortie d'un conseil municipal hors norme vendredi, se félicitant de l'intervention de la justice à la Semivim, auront été de courte durée. Malgré les discours de façade et le péché mignon de l'enfumage politique, qui voulaient nous faire croire que l'épisode de tensions, survenu la semaine dernière au sein de la majorité, était retombé. Loin de tout ça, au bout d'une semaine folle entre perquisitions et (premières?) mises en examen, il enfile bel et bien au détour de l'affaire de la Semivim, la société d'économie mixte immobilière de la ville de Martigues, qui n'en finit plus de faire des vagues, politiquement aussi.

Après les premières foudres de la justice, tombées vendredi sous la plume acérée de la procureure de Marseille Dominique Laurens, ayant mis au jour "l'existence d'un système de corruption" au sein du premier bailleur de la Ville, qui gère près de 3 000 logements, l'union de la gauche semble se fissurer.

Une crise politique de plus en

La goutte d'eau de l'huissier et la "sommation interpellative"

plus évidente et des clivages de plus en plus marqués autour du maire-PDG de la Semivim, et au sein même de sa majorité. Ce trèfle à quatre feuilles qui portait bonheur depuis 2014 entre les communistes, main dans la main avec les socialistes, les Verts et les Insoumis... Mais ça, c'était avant.

Si, dans ce bastion PCF, traditionnellement docile, la marque de fabrique est de laver le linge en famille, les langues se délient cette fois davantage que de coutume dans la maison martigéale. Il y a d'abord eu la démission de Franck Ferraro, adjoint PCF à la



Les temps des sourires de Stéphane Delahaye et Frédéric Grimaud, deux des 6 élus du groupe Écologiste social et citoyen, et de l'union sont suspendus au sein de la majorité alors que les enquêteurs poursuivent leurs investigations dans l'affaire de la Semivim.



/PHOTOS SERGE GUÉROULT

vie des quartiers de Jonquières, Boudème et Lavéra, même si officiellement il était "excusé" en conseil municipal vendredi, le temps de formaliser cette mise en retrait administrativement. Avec un premier remplaçant, dans l'ordre de la liste qui a, selon nos informations, décliné la relève comme le signe des temps dégradés.

Il y a eu aussi ces réunions de groupes de la majorité "rugueuses et houleuses", lundi et jeudi, en préambule d'un conseil municipal sous haute tension, entre autres courrier interne du secrétaire de section PCF dans un "amalgame LFI-RN", vécu comme un affront pour les élus insoumis martigéaux (*La Provence* du 10 décembre).

Voilà que l'on franchit un nouveau cap. L'heure des tensions comme jamais sur les bords de la Venise provençale sur fond d'une affaire longtemps gonflée de non-dits. Un communiqué transmis hier soir à *La Provence*. Une signature collégiale du groupe Écologiste social et ci-

toyen (composé des élus Europe Écologie Les Verts et de La France Insoumise), ayant signifié hier soir au maire deux décisions. "Frédéric Grimaud et Olivier Mauruc donnent leur démission du conseil d'administration de la Semivim", annoncent les "frondeurs", avec deux lettres recommandées envoyées hier officiellement.

Dans le même temps, les cinq élus, derrière le chef de file du groupe Stéphane Delahaye - Caroline Rimbault-Minot, Blandine Guichané, Olivier Mauruc, Patrick Courtin et Frédéric Grimaud - ont indiqué: "Nous suspendons toutes nos activités au sein de la majorité municipale dans l'attente de nouveaux éléments". Une mise en retrait que les six élus, qui disent "avoir prévenu leurs organisations politiques", justifient "après les révélations de la presse inquiétantes, les interpellations judiciaires et un conseil municipal atterrissant", où cette partie de la majorité, en écho à l'opposition, a regretté de ne pas avoir pu s'exprimer. Le maire avait alors invoqué le

règlement intérieur du conseil municipal, pour ne pas ouvrir de débat sur un sujet présenté en dehors de l'ordre du jour.

"Cette décision, c'est un déchirement et un crève-cœur, commente Frédéric Grimaud, mais on est arrivé à une limite. Il y a

"C'est un déchirement, mais on est arrivé à une limite".

une frustration énorme car notre groupe a à cœur de donner du corps à ce mandat sur les questions environnementales, notamment au travers de la création du Conseil local de la ville durable, ou la démocratie participative (commission extra-municipale de concertation), mais on ne peut plus continuer comme ça. Pour nous, cette affaire de la Semivim doit être l'occasion de repenser certaines de nos politiques municipales aussi".

Cette majorité silencieuse a décidé de devenir bruyante,

lasse "d'avaloir des couluevres" au-delà d'un ultime affront en coulisses. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Un huissier déboulant lundi matin, envoyé par la municipalité, sur le lieu de travail de Frédéric Grimaud, se voyant signifier une "sommation interpellative". Une procédure juridique (une autre) visant à lever l'anonymat des personnes lui ayant témoigné de leurs difficultés au sein de la Semivim... "Ça va trop loin, le climat de confiance est rompu", s'étouffe Frédéric Grimaud oscillant entre "un coup dur pour toute notre majorité" et ce sentiment amer de servir "de bouc émissaire..."

Le rappel que la politique reste un monde impitoyable, même entre amis de 30 ans... Pour les "Six compagnons", solidaires, peut-être la dernière cartouche avec un communiqué que le maire nous dira, hier soir, "comprendre dans ces temps où on est tous perturbés".

Simple électrochoc ou véritable implosion de la majorité? L'avenir le dira même si Gaby Charroux voulait croire encore que la "cohésion sera retrouvée" "Dans suspendre, il y a reprendre, j'aurais le maire (lire ci-dessous). Toutes mes forces sont tournées vers reprendre". Surtout qu'il y a aussi l'enjeu pour le PCF de la campagne des législatives... Dans l'union, ou pas.

Pascal STELLA



Mar. 25 jan.
à 20h30

Gaby Charroux: "C'est aussi douloureux pour moi"

Après le pavé dans la mare du groupe écologiste social et citoyen (composé des élus Europe Écologie Les Verts et La France Insoumise), le maire disait hier soir respecter "cette décision d'une partie de ma majorité qui prend quelques distances". Parce que "l'on vit des moments compliqués. Chacun est troublé, contrarié et préoccupé, ne peut nier Gaby Charroux.

"La majorité municipale, c'est une démocratie. J'ai souhaité cette union et cette mosaïque, je l'ai voulue parfois contre d'autres, parce que c'est la richesse au travers de ces différents courants", rappelle le maire, qui semblait toutefois chercher comme une bouffée d'oxygène hier soir, en tout cas se retranscher derrière le temps de cette fin d'année "pour prendre le temps, la distance et le recul pour comprendre ce qui nous arrive et faire tous notre réflexion".

"On garde un programme municipal qui est partagé", croit toujours l'édile au milieu du chaos. "Des semaines comme nous vi-



/PHOTO N.L.V

vons, ça marque tout le monde, en particulier la dernière qui a été horrible".

"Toutes les actions que j'ai menées depuis le signalement au procureur de la République jusqu'au licenciement des deux personnes inculpées (la directrice du patrimoine de la Semivim et son compagnon, mis en examen et en détention, ndr), j'ai pris mes responsabilités, répète le maire. Ce sont des décisions graves parce que la situa-

tion est grave", prolonge Gaby Charroux. Qui balaie d'un revers de main d'avoir tardé: "Tout ce qui a été fait l'a été en responsabilité, au moment où il fallait le faire, quand il fallait le faire, estime l'édile. Il est facile d'avoir des interprétations. Un maire ne peut pas être un procureur, juge ou policier. C'est l'œuvre de la justice qui fera toute la lumière. Sur l'aspect politique, chacun essaie de tirer profit de cette affaire. Je laisse faire l'utilisation politique qui est à l'œuvre, il n'y a rien de nouveau sur ce point".

"Mon devoir est de tenir la cohésion, en ce moment c'est compliqué de par la situation. C'est une affaire qui est un drame pour ceux qui œuvrent pour notre ville. Mon obsession est de garder l'apaisement, clame encore Gaby Charroux, croyant que "la cohésion sera retrouvée, même si on aura toujours des différences de points de vue. Je reste persuadé que l'union reviendra. Dans "suspendre", il y a reprendre". Il faudra quand même bien s'expliquer.

P.S.